

Communiqué de presse



Conseil provincial du 28/11/2023

Crise des PFAS : Hainaut Analyses a géré 121 prélèvements

La Régie provinciale Hainaut Analyses a, jusqu'à ce jour, analysé la qualité de l'eau dans 13 communes et 10 entreprises, démontrant ainsi la pertinence de son action supracommunale. Interrogée par la Conseillère provinciale Isabelle Marcq à propos de l'aide apportée aux communes au plus fort de la crise des PFAS, la Députée Fabienne Devillers a rappelé qu'un dispositif de soutien aux communes impactées est opérationnel depuis le 16 novembre.

Les agents de Hainaut Analyses, spécialisés dans la prévention des risques sanitaires et environnementaux, sont agréés pour réaliser le prélèvement d'échantillons d'eau, assurer la sous-traitance des analyses avec des laboratoires spécialisés mais également aider les communes dans une nécessaire interprétation des résultats.

Quelque 121 tests ont été assurés durant ces deux dernières semaines. « Ces interventions de la Régie provinciale Hainaut Analyses sont proposées aux communes hainuyères à un prix fixe inférieur au coût réel du service », a précisé la Députée provinciale.

Il est à noter qu'actuellement aucune institution provinciale n'est concernée par une pollution aux PFAS. « Un marché public permettant d'équiper les institutions provinciales de fontaines à eau raccordées à l'eau de distribution existe. Ces fontaines sont équipées d'une filtration à charbon actif qui permet d'éliminer les PFAS ».

Un nouveau pas dans la rationalisation des Asbl provinciales

Dans le cadre de son plan d'économie "2021 année créative - Participons à la solution", visant à participer au financement des zones de secours, la Province de Hainaut s'est engagée dans la suppression de certaines activités et le développement de synergies entre services, sans impact sur l'emploi.

Après l'intégration de la politique sportive dans les missions de l'Observatoire de la Santé et de l'Action sociale, le Conseil provincial vient de valider le transfert des activités touristiques provinciales vers le pôle "Hainaut Développement Territorial". L'Asbl "Fédération du Tourisme du Hainaut" est ainsi mise en dissolution et ses actions sont provincialisées : une nouvelle étape dans le processus de rationalisation des Asbl, en cours depuis plusieurs années. Le nombre de ces structures a été diminué de plus de 50% en cinq ans.

Vers deux nouvelles zones d'immersion temporaire

Le Conseil provincial a donné son feu vert pour l'acquisition de terrains nécessaires à la création de deux nouvelles zones d'immersion temporaires dans le cadre du programme de lutte contre les inondations NAQIA.

Les premiers aménagements concerneront le ruisseau La Gageole, responsable de débordements récurrents à Horrues (Soignies). La zone de retenue d'une capacité de 80 000 m³ sera conçue pour favoriser la biodiversité et comprendra une zone d'observation de la faune et de la flore.

Le cours d'eau la Hunelle bénéficiera du même type d'aménagement sur le territoire de Huissignies, en concertation avec les acteurs locaux concernés.

L'acquisition des espaces représente un investissement de près de 340 000 €. Rappelons qu'à travers de NAQIA, le Hainaut investit en moyenne quelque 5 millions d'euros chaque année pour prévenir les inondations; un enjeu majeur au regard du changement climatique et de l'aménagement du territoire.

Vers une réserve naturelle au Rieu d'Amour

Le Conseil provincial a décidé de s'inscrire favorablement dans les objectifs de la Wallonie de création de réserves naturelles. Cette démarche inscrite, dans le plan de relance, concerne notamment la zone inondable de la future digue de protection du Rieu d'Amour à Warchin (Tournai). Un bail emphytéotique est conclu à cet effet avec la société royale des cercles naturalistes de Belgique pour céder un peu plus de 4 hectares en faveur de ce projet de réserve visant à renforcer le réseau d'aires protégées.